



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT
DU CAMES

**Numéro spécial
Octobre 2025**

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

**Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement**

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bêbê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de Ismaël KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Beya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHE BIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDOH Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appo Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUNazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANO GOAmed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 12 et après 12.
- Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.
- Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.
- Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.
- Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.
- Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.
- Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'Ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénoum et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIOPOLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni** 262-275

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun** 302-317

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE	
AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE	
AMOIKN Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE	
ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES	
BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994	
Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE	
COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU	
ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SENEGAL	
FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROSISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES	
HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES	
LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMÀ François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee Maryse MIMBUIH M'ELLA
	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES	
TOUKO Arinte.....	1038-1050
 GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU	
Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
 DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE	
ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
 LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ?	
DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
 STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE	
Alain Messoun ESSOI	1102-1123
 FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE	
KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
 APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES	
Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
 « ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE »	
SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
 DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER	
YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
 GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES	
DIALLO Fousseny	1204-1231
 AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ	
<i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance politique

KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE

Konan Chekinaël KONAN

Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire

AXE : Gouvernance politique (GP)

Mode de communication : Présentiel

RESUMÉ :

La pensée marxiste constitue un cadre critique pertinent pour appréhender les défis de la bonne gouvernance en Afrique. Elle met en lumière les tensions structurelles entre élites et masses populaires ainsi que la persistance des inégalités économiques. Marx dénonçait déjà l'incapacité des États à assurer une redistribution équitable des richesses et à réformer en profondeur les structures de pouvoir. Si plusieurs intellectuels et mouvements africains se sont réappropriés ses réflexions sur la corruption, l'injustice sociale ou encore la fragilité démocratique, l'application directe de ses concepts aux réalités africaines demeure originale et nécessite une adaptation aux contextes locaux. La problématique centrale de cette étude est d'évaluer dans quelle mesure des notions marxistes telles que la lutte des classes, l'exploitation ou les rapports de pouvoir permettent d'analyser de façon critique la gouvernance des États africains contemporains. L'hypothèse sous-jacente est que ces outils théoriques éclairent les dynamiques actuelles de gouvernance, notamment dans des contextes marqués par l'autoritarisme, la corruption et les inégalités sociales. Cette approche propose ainsi une lecture renouvelée des enjeux de la gouvernance africaine, en intégrant les spécificités historiques, culturelles et économiques locales, tout en prenant en compte l'impact du néolibéralisme mondial. Les questions de pouvoir, de redistribution des ressources et de conflits sociaux, formulées dans la tradition marxiste, enrichissent les débats contemporains et permettent d'interroger les fondements mêmes des systèmes politiques africains.

Mots clés: Bonne gouvernance- - économie- Inégalités- justice sociale- néolibéralisme.

Marxist thought offers a particularly useful critical framework for understanding the challenges of good governance in Africa. It highlights the structural tensions between elites and the popular masses, as well as the persistence of economic inequalities. Marx emphasized the failure of many states to implement equitable redistribution policies and to reform power structures in a meaningful way. Various African intellectuals and political movements have taken up his reflections on corruption, social injustice, democratic fragility, and economic domination. However, the direct application of his concepts to African institutions remains original and requires adaptation to local contexts. The central question of this study is to determine to what extent Marxist concepts—such as class struggle, exploitation, and power structures—can be used to critically analyze the governance of contemporary African states. The underlying hypothesis is that Marxist thought provides relevant theoretical tools for understanding governance dynamics on the continent, particularly in contexts marked by authoritarianism, corruption, and deep social inequalities. This critical approach therefore proposes a renewed interpretation of governance issues in Africa, taking into account both local historical and economic specificities, and the impact of global neoliberalism. Questions of power, resource redistribution, and social conflict, as formulated in the Marxist tradition, enrich current debates on governance and help interrogate the foundations of African political systems.

Keywords: good governance – economy – inequalities – social justice – neoliberalism.

Introduction

Depuis l'indépendance des États africains dans les années 1960, d'importants efforts ont été entrepris pour réduire les inégalités socio-économiques héritées de la colonisation (Rapport sur la gouvernance en Afrique, 2019). L'accession à la souveraineté politique a fait naître de grands espoirs : en reprenant le contrôle de leurs ressources et de leurs institutions, les pays africains semblaient enfin en mesure de construire des sociétés plus justes. Cependant, soixante ans plus tard, le bilan demeure contrasté. Si des avancées notables ont été réalisées — telles que l'organisation régulière d'élections démocratiques, l'implication de la société civile, ou encore le recours accru au numérique pour plus de transparence — de nombreuses faiblesses structurelles subsistent. La pauvreté, les inégalités sociales et la corruption continuent de miner les bases d'une

gouvernance efficace. Le *Rapport sur la gouvernance en Afrique* publié en 2019 par le Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP) et l'Architecture Africaine de la Gouvernance (AGA) met en lumière ces paradoxes. Dans plusieurs pays, l'ancrage des régimes néolibéraux, davantage soucieux des intérêts économiques privés que du bien commun, alimente des tensions sociales croissantes. Celles-ci se traduisent par des conflits armés (comme dans le Delta du Niger ou l'est de la RDC) ou par l'émergence de mouvements citoyens revendiquant une plus grande justice sociale. Face à ces réalités, la pensée marxiste — bien qu'originellement centrée sur les sociétés industrielles européennes — offre une grille de lecture critique précieuse. En mettant l'accent sur les rapports de classe, l'exploitation économique et les structures de pouvoir, elle permet d'interroger les blocages persistants dans la gouvernance africaine contemporaine. Ce travail se propose d'analyser la gouvernance des États africains à la lumière de la pensée marxiste. Comment les concepts marxistes — tels que la lutte des classes, l'exploitation et les structures de pouvoir — peuvent-ils être mobilisés pour analyser la gouvernance en Afrique aujourd'hui ? Nous supposons que le marxisme, revisité à la lumière des réalités africaines, constitue un outil d'analyse pertinent pour mieux comprendre les inégalités structurelles, les résistances populaires et les conflits liés à la gestion du pouvoir. Ce questionnement s'articulera en trois temps : nous présenterons d'abord les apports théoriques du marxisme pour penser la gouvernance ; nous analyserons ensuite les dynamiques de conflits et de contestation dans plusieurs États africains ; enfin, nous interrogerons les limites de cette approche et les perspectives pour une gouvernance plus équitable.

1. LES PRINCIPES MARXISTES COMME OUTILS D'ANALYSE DE LA GOUVERNANCE

Dans cette section intitulé “les principes marxistes comme outils d’analyse de la gouvernance, il s’agit d’appréhender l’analyse marxiste, centrée sur la critique des rapports de domination et des structures économiques, offre un cadre théorique pertinent pour comprendre les dynamiques de la gouvernance, en mettant en lumière les logiques de pouvoir, les inégalités sociales et les tensions de classe qui traversent les sociétés contemporaines, en particulier en Afrique.

1.1. La pensée de Marx : concepts clés et actualisation

La pensée de Karl Marx offre un ensemble d'outils analytiques permettant de comprendre l'évolution des sociétés et les différentes formes de conflits qui existent entre les individus. Selon Marx, il existe un conflit permanent entre les hommes, fondé sur leur position sociale ou leurs intérêts économiques. Ce conflit, il le désigne dans *Le Manifeste du Parti communiste* comme la lutte des classes. Dans cet ouvrage, Marx et Engels (1938, p. 11) soutiennent que « *l'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes* ». Cette affirmation, si on l'interprète littéralement, implique une division de la société en deux groupes opposés : la classe des dominés et celle des dominants — ou, tout au moins, des exploiteurs. Dans *Le Capital* (1859, p. 181), Marx affirme que les dominés, qu'il appelle les prolétaires, sont opposés à la bourgeoisie, qui détient le capital et vit du travail d'autrui. Cette exploitation se manifeste dans le cadre du contrat de travail, où le prolétaire, bien qu'ayant consenti à travailler, le fait au profit de la production de valeurs et de plus-value absolue. La plus-value, c'est-à-dire le surplus généré par le travail du salarié au-delà de ce qui lui est payé, est entièrement accaparée par les capitalistes, seuls détenteurs des moyens de production. Marx constate alors une exclusion systématique du travailleur de la redistribution de la valeur produite.

Si c'est l'ouvrier qui crée la richesse, il devrait, selon une logique de justice, bénéficier équitablement du profit généré par sa force de travail. En l'absence d'un tel partage, il est exploité — voire aliéné. Cette exploitation s'intensifie, d'après Marx, car les capitalistes réinvestissent le profit pour augmenter encore la plus-value, consolidant ainsi un système d'accumulation sans fin. Dans ce processus, l'ouvrier, contraint de travailler chaque jour pour assurer sa survie, devient étranger à lui-même. Il perd tout contrôle sur son activité, dominée par la machine, et sur le produit de son travail, qui est transformé en valeur marchande sans lui revenir. Cette dépossession constitue, pour Marx, le cœur de l'aliénation humaine. Mais qu'en est-il de l'État, censé réguler les rapports sociaux ? Dans *Critique de l'économie politique* (1859, p. 14), Marx s'oppose à la vision idéaliste de Hegel, qui, dans *Principes de la philosophie du droit*, présente l'État comme la réalisation suprême de la Raison. Marx, bien qu'influencé par Hegel, s'en détache profondément. Il l'accuse de justifier l'ordre établi en affirmant que « *tout ce qui est rationnel est réel, et tout ce qui est réel est rationnel* ». Or, pour Marx, l'État ne sert pas l'intérêt général, mais masque des rapports

d'exploitation, en légitimant la domination de la classe bourgeoise sous une apparence de neutralité.

Il inverse donc la logique hégélienne : selon lui, dans la production sociale de leur existence, les hommes entretiennent des rapports de production qui déterminent la structure économique de la société. Cette infrastructure conditionne l'ensemble de la superstructure (le droit, la politique, la culture). Ainsi, « le mode de production de la vie matérielle conditionne le processus de vie social, politique et intellectuel en général » (1859, p. 14). Sous le développement des forces productives, l'exploitation de l'homme par l'homme (comme l'esclavage) devient une constante historique (K. Django, 2021, p. 249). Pour mettre fin à cette exploitation, Marx prône le renversement de l'ordre établi par le prolétariat, menant à un dépérissement de l'État. Ce dernier ne saurait être un instrument neutre : il est au service de la classe dominante tant qu'il existe sous le capitalisme. Cette grille de lecture marxiste a été réutilisée et adaptée par des penseurs néo-marxistes comme Samir Amin ou Walter Rodney pour analyser les dynamiques du monde au XXe siècle, particulièrement dans les pays du tiers-monde. Dans leurs analyses politiques et philosophiques, les principes marxistes servent d'outils pour comprendre le sous-développement de ces pays. Samir Amin, dans *L'Eurocentrisme* (1988, p. 59), soutient que cette idéologie justifie la domination impérialiste de l'Europe en dévalorisant les autres cultures. Cela empêche, selon lui, une compréhension globale et universelle de l'histoire humaine. L'Europe, en promouvant le christianisme comme fondement de l'évolution sociale, place les autres religions en position d'infériorité. Ce récit historique et culturel construit une image de l'Europe comme modèle universel et supérieur. Comment expliquer alors la prétendue supériorité de la civilisation européenne dans le triomphe du capitalisme moderne, et quel a été son impact sur la gestion des ressources naturelles en Afrique ?

1.2 L'exploitation des ressources et l'économie politique africaine

L'Afrique est un continent riche en ressources naturelles. À partir du XVe siècle, l'expansion européenne, motivée par la recherche de nouveaux marchés et de matières premières pour alimenter l'industrie émergente, pousse les navigateurs à s'intéresser au continent africain. Si les premiers contacts consistent à établir des routes commerciales pour l'or, les épices et la traite esclavagiste, les XVIIe et XVIIIe siècles marquent une phase stratégique cruciale dans l'exploitation de l'homme noir à travers le commerce triangulaire entre l'Europe, l'Afrique et l'Amérique. La colonisation de l'Afrique, après cette phase de pillage économique, commence véritablement dans les deux dernières décennies du XIXe siècle J. Brasseul (2020, p. 297). Cet intérêt croissant pour l'Afrique, motivé par la richesse de son sol et de son sous-sol, est déjà

perceptible dans les propos de Marx et Engels dans *Le Manifeste du Parti communiste*. Ils affirment :

La découverte de l'Amérique, la circumnavigation de l'Afrique offrirent à la bourgeoisie montante un nouveau champ d'action. Les marchés des Indes Orientales et de la Chine, la colonisation de l'Amérique, le commerce colonial, la multiplication des moyens d'échange et, en général, des marchandises donnèrent un essor jusqu'alors inconnu au négoce, à la navigation, à l'industrie et assurèrent, en conséquence, un développement rapide à l'élément révolutionnaire de la société féodale en décomposition. (1938, p. 7).

L'expansion européenne vers l'Afrique est donc essentiellement dictée par la dynamique du capitalisme naissant, succédant au système féodal. Le capitalisme, en quête de nouveaux espaces d'accumulation, s'est développé à travers un commerce colonial fondé sur le pillage des ressources naturelles, la traite des esclaves et un échange marchand profondément inégalitaire. Cette inégalité, censée être abolie à l'époque des indépendances africaines, s'est révélée illusoire. Certes, les idées marxistes ont joué un rôle majeur dans l'éveil intellectuel de nombreux penseurs africains, qui ont vu en elles un levier de lutte contre la domination coloniale. Toutefois, une fois les indépendances acquises, l'hégémonie occidentale a continué de peser lourdement sur la gouvernance des États postcoloniaux africains. Ainsi, les anciennes structures d'exploitation ont souvent été reproduites sous des formes nouvelles, prolongeant la dépendance économique et politique des pays africains.

En Afrique,

Les ressources naturelles recouvrent la terre, l'eau, les ressources minières, les énergies (pétrole, gaz naturel), les pierres précieuses, l'or, le zinc, les forêts. L'Afrique possède quelques-uns des plus grands fleuves et cours d'eau du monde. Elle possède de vastes étendues de terres arables et moins de 10 % de celles-ci sont utilisées, selon plusieurs sources. Les ressources minières sont également abondantes. Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, le continent possède 54 % des réserves mondiales de platine, 78 % de celles de diamant, 40 % de celles de chrome et 28 % de celles de manganèse. En outre, dix-neuf pays d'Afrique au sud du Sahara possèdent d'importantes réserves d'hydrocarbures, de pétrole, de gaz, de charbon ou de minéraux, (D. M. Dembélé, 2015, p.35).

Cette richesse dont dispose le sous-sol africain constitue la véritable raison de la ruée des multinationales vers l'Afrique telle que décrit par Marx et Engels dans *le Manifeste du parti communiste*. L'économie européenne étant basée sur l'industrialisation, la rareté des matières premières s'étant fait sentir, les ressources naturelles du continent africain devenaient essentielles pour pallier les insuffisances, mais aussi pour rendre dynamiques l'accumulation

du profit qui définit le capitalisme économique moderne. Or « L'accumulation du capital implique l'accumulation de la misère », (K, Marx, Capital, 1867, p.157). L'Afrique devenait donc malheureuse en raison de sa propre richesse que la nature lui a donnée. La course vers « les ressources naturelles de l'Afrique est enveloppée dans un certain discours, venant de cercles influents du système dominant, qui tente de vendre l'idée d'une « Afrique émergente », (D. M. Dembélé, 2015, p.35).

L'idée d'émergence, entendue comme le processus par lequel un pays passe du statut de pays sous-développé à celui de pays à revenu intermédiaire ou élevé — marqué par une croissance économique rapide, une industrialisation accrue et une transformation structurelle de son économie — n'exclut nullement une forte progression des inégalités et de la pauvreté, surtout lorsque la gouvernance des ressources se fait dans une opacité totale. De nombreux États africains, à l'instar de la Côte d'Ivoire, du Nigeria, du Ghana, du Kenya ou encore de l'Éthiopie, affichent une volonté affirmée de réaliser l'ambitieux projet de devenir des pays émergents. Ils enregistrent, des progrès notables en matière de croissance économique, ce qui constitue un signal positif pour des institutions financières internationales telles que la Banque mondiale ou le Fonds Monétaire International, facilitant leur reconnaissance en tant que pays émergents.

Cependant, les indicateurs sociaux de ces pays révèlent une tout autre réalité : une aggravation de la pauvreté et une dégradation de la justice sociale, qui profitent peu — voire pas du tout — à la majorité des populations. Bien qu'on assiste à l'émergence d'une classe moyenne sur le plan économique, la grande majorité des citoyens demeure dans une pauvreté absolue. La croissance économique semble ne profiter qu'à une minorité : les élites gouvernementales et les multinationales, qui tirent avantage de l'exploitation des ressources naturelles, dont la plus-value est souvent transférée à l'étranger ou captée par des intérêts privés. C'est à la lumière de ces constats — mauvaise gestion des ressources naturelles, aggravation du fossé des inégalités entre l'Afrique et l'Occident au cours des cinquante dernières années, pauvreté endémique — que s'élèvent aujourd'hui des voix et se forment des mouvements sociaux. Ces mobilisations visent à dénoncer une injustice sociale criante, laquelle remet profondément en question le niveau de vie des populations africaines et constitue un facteur majeur de l'instabilité socio-économique et politique du continent.

2. TENSIONS SOCIALES ET CONFLITS : MANIFESTATIONS D'UNE LUTTE DE CLASSES EN AFRIQUE

Dans cette section, il s'agira de montrer que les multiples tensions sociales qui secouent l'Afrique contemporaine révèlent non seulement des fractures internes, mais aussi une lutte de classes inscrite dans un contexte global marqué par les héritages coloniaux, les inégalités structurelles et la recherche d'une souveraineté véritable par les peuples africains.

2.2.1. Les mouvements sociaux comme expression d'une conscience de classe

En Afrique les mouvements de lutte contre la mauvaise gouvernance et le non-respect des droits de l'homme, de la démocratie, surtout des peuples africains sont d'actualité. Ces luttes ne datent pas de l'époque contemporaine. Elles tirent leurs origines de la période coloniale où les intellectuels et leaders politiques africains se sont inspirés des principes marxistes pour dénoncer les injustices sociales animées par le système colonial. En effet,

La réception et diffusion de Marx et du marxisme par les Africains francophones – et ressortissants de l'Empire français d'Afrique ou de l'Union française jusqu'en 1958 (Guinée) et 1960 – est un objet d'études relativement récent. Or la découverte puis l'appropriation spécifiquement africaine de Marx et du marxisme a d'abord été le fait d'Africains résidant en France, intellectuels et/ou étudiants, – qui étaient parfois, tel Léopold Sédar Senghor, citoyens français –, avant d'acquérir une vie autonome sur le sol d'Afrique. (F. Blum, 2018, p.3).

Les intellectuels africains ayant poursuivi leurs études en Occident furent parmi les premiers à mobiliser le marxisme comme outil d'analyse critique de la domination coloniale, notamment en ce qui concerne la gouvernance et l'exploitation des ressources naturelles par les puissances métropolitaines. De retour sur leur terre d'origine, ces penseurs et acteurs politiques ont adopté les principes du marxisme pour penser un projet de société fondé sur l'émancipation économique, la souveraineté politique et la justice sociale. À l'instar de Léopold Sédar Senghor, de Frantz Fanon ou encore de Kwame Nkrumah, ces figures ont posé les bases d'une pensée panafricaine et anticolonialiste profondément ancrée dans une lecture matérialiste des rapports de pouvoir.

Des chefs d'État tels que Thomas Sankara, ouvertement admirateur de Marx, Lénine et Che Guevara, ont intégré ces références idéologiques dans leurs programmes de gouvernance. Sankara,

par exemple, a fondé son projet politique sur la nationalisation des ressources naturelles, la lutte contre la corruption et les élites prédatrices, l'autosuffisance alimentaire, et la mobilisation populaire pour le développement endogène. Ces orientations ont contribué à susciter un éveil de conscience au sein des masses africaines, en insufflant l'idée d'une indépendance réelle, non seulement politique, mais aussi économique et culturelle. Parallèlement, des mouvements politiques et syndicaux comme le FLN (Algérie), le MPLA (Angola), la FRELIMO (Mozambique), ou encore le Rassemblement Démocratique Africain (RDA) ont joué un rôle fondamental dans la lutte contre la domination coloniale. Ces organisations ont été les bras politiques et idéologiques de la décolonisation, contribuant non seulement à l'accession à l'indépendance de leurs États respectifs, mais aussi à la construction d'un modèle de gouvernance s'inspirant des principes marxistes, adaptés aux réalités africaines.

Toutefois, la dislocation du bloc de l'Est favorisant ainsi la chute du communisme de 1989 à 1991 va remettre en cause l'idéologie des partis politiques en Afrique et redéfinir un nouvel ordre économique centré sur le libéralisme. On pourrait parler de l'avènement du néocolonialisme. Avec ce nouvel ordre mondial, le marxisme avec sa question fondamentale de justice sociale, de jugulation des inégalités sociales et de protectionnisme disparaîtra en Afrique. La corruption et l'enrichissement des élites politiques africaines facilitera l'adoption de Programme d'Ajustement Structurel (PAS) incitant une réduction drastique des dépenses des États africains dans le social. Ces derniers étant considérablement endettés, c'est aux mains des institutions internationales financières (Banque Mondiale, FMI...) qu'ils remettront leur sort. Certes, les notions de pays en voie de développement et émergents seront utilisés par ces institutions en vue de définir un mécanisme de progrès propre aux idéaux du libéralisme qui maintiennent ces pays dans une dépendance absolue vis-à-vis des puissances impérialistes. Cette nouvelle

«recolonisation » est subtile et à la fois brutale (à l'instar de Kadhafi sodomisé au couteau avant d'être abattu et son pays déchiqueté). Brutale en raison de l'impérialisme et du néocolonialisme et des forces internes qui leur sont alliées, de la réingénierie privatisée de l'État, de la corruption locale et la gestion peu patriotique des deniers publics. L'ordre ou le désordre mondial est impitoyable pour l'Afrique, malgré ses slogans d'émergence et de futur reluisant. Plusieurs pans des formations sociales africaines seront marginalisés et condamnés à la mendicité et au règne cupide de castes de prédateurs. (A. S. Fall, 2017, p.5).

C'est dans ce contexte que l'on assiste aujourd'hui à l'émergence de multiples luttes de classes, telles que celle incarnée par le mouvement Le Balai Citoyen, fondé en 2013. Il s'agit d'un

mouvement de la société civile burkinabè, né à un moment charnière de la vie politique du pays, marqué par la volonté du président Blaise Compaoré de modifier la Constitution afin de prolonger son pouvoir après 27 années à la tête de l'État. En réalité, c'est l'absence de justice et la persistance d'une mauvaise gouvernance qui ont catalysé la naissance de ce mouvement citoyen, fortement inspiré par les idées de Thomas Sankara, ancien président burkinabè assassiné en 1987 pour ses prises de position politiques radicales, influencées par le communisme et la pensée de Karl Marx, comme en témoigne cette assertion:

Dès la manifestation de cette intention du régime, formalisée à travers le projet de mise en place d'un Sénat adopté en juin 2012, le mouvement citoyen est né, dénonçant aussi l'absence de justice dans le pays du fait de nombreux dossiers pendants ainsi qu'un accaparement de la richesse nationale par une minorité proche du pouvoir. Se réclamant de l'idéal sankariste, le Balai Citoyen se bat pour l'avènement d'une société plus juste, dans laquelle les valeurs cardinales de la démocratie et de l'État de droit seront une réalité vécue par les populations, (Analyse sociétale africaine, 2016, p.2).

Outre le mouvement burkinabè, il y a le mouvement « Y'en a marre » du Sénégal. Ce dernier, tout comme Le Balai Citoyen, s'est élevé contre la tentative de modification constitutionnelle entreprise par l'ancien président Abdoulaye Wade, dans le but de préserver l'alternance démocratique, considérée comme un gage essentiel du développement durable.

En somme, ce qu'il convient de retenir, c'est que les différentes luttes menées par ces mouvements citoyens obéissent à une exigence fondamentale : la prise en compte des revendications populaires. Elles visent l'instauration d'une politique sociale capable de valoriser les ressources naturelles au profit des citoyens, plutôt qu'au bénéfice exclusif d'une élite ou de multinationales. Ces mouvements réclament également une transparence dans la gestion des biens publics, à travers la mise en place systématique d'audits dans l'administration, ainsi qu'une croissance économique inclusive. L'absence de cette inclusivité économique constitue, en grande partie, l'un des facteurs explicatifs des conflits armés et des tensions sociales entre les différentes classes en Afrique aujourd'hui à l'image du Delta du Niger au Nigeria et du conflit en République Démocratique du Congo.

2.2.2. Conflits armés et exploitation économique

Les conflits armés entre les mouvements sociaux sont fréquents depuis le XXe siècle dans chaque région de l’Afrique. La fréquence de ces conflits le plus souvent des conflits de classe. D’une part, ils opposent des mouvements sociaux se réclamant les défenseurs des opprimés en exigeant, dans leurs actions de lutte, une meilleure redistribution de l’exploitation des ressources naturelles et un respect des normes environnementales. C’est bien ce qui justifie le sens des affrontements entre le gouvernement nigérian et le Mouvement pour l’Emancipation du Delta du Niger (MEND) depuis les années 2000. À l’analyse des faits qui justifient les attaques du MEND vis-à-vis du gouvernement nigérian et des installations pétrolières, il importe de reconnaître que la problématique de la justice sociale, la marginalisation de la population locale et les dégâts liés à l’environnement sont les facteurs clés de la naissance de ce mouvement. Considéré comme le « *Robin des bois* » de la mangrove qui longe les côtes du pays, le MEND a marqué une série d’attaques contre le « géant du pétrole anglo-néerlandais Shell », (*Perspective monde*, 2008). Cette attaque est justifiée par une revendication unique par le MEND : « Une meilleure distribution des richesses du pétrole », (*Perspective monde*, 2008).

En clair, en orientant l’attaque du 19 septembre 2008 dans l’État de Rivers, à Buguma, l’objectif principal était la déstabilisation de l’économie du Nigeria et de la compagnie pétrolière d’exploitation. C’est ce motif pour lequel le gouvernement nigérian a décidé de réagir le 13 septembre 2008 en attaquant « les villages Ijaw dans l’État de Rivers » considéré comme la base des rebelles du MEND. Certes, la réaction du gouvernement face à la rébellion du MEND requiert toute sa légitimité du point de vue de la légitimité politique et de son rôle de régulateur de l’ordre civil. Cependant, il augure la conception marxiste selon laquelle « l’État est le garant des intérêts des grands de ce monde », (K. Chekinaël, 2024, p.13). Il suffit de porter un regard sur la nature des revendications et aussi d’analyser l’exacerbation des tensions identitaires entre les populations du Sud, notamment les minorités Ibo, Ogoni, Ijaw pour cerner l’impact de la recette marxienne dans le mode de gouvernance et des conflits sociaux qui prévalent au Nigeria. Ces populations qui estiment être exclues dans « la répartition des richesses de la rente pétrolière émanant de leur territoire », (C. Moustapha Fall, 2011, pp.443-444), s’inscrivent dans la perception de l’aliénation du peuple et de la dépossession de soi analysée par Marx. Cette dépossession de la richesse du peuple nigérian est également rendue possible par l’État nigérian selon les mots de Moustapha

Cissé Fall « à cause de la faiblesse des contraintes qui leur sont imposées par les autorités étatiques », (C. Moustapha Fall, 2011, pp.443-444). La fonction de l’État nigérian est strictement réduite à une conception néolibérale comme le témoigne Konan Chekinael. Les États africains sont inscrits dans une logique capitaliste. Il crée les conditions pour que « le secteur privé se développe, fasse des investissements dans les infrastructures, crée un cadre juridique légal, d’autorisation, de suivi des activités de ces capitalistes. Le seul mérite qui lui revient, c’est de créer une administration efficace et efficiente », (2024, p.372) pour la préservation des intérêts des puissances multinationales.

Outre le cas du Nigeria, le conflit prévalant dans l’Est de la République du Congo constitue, de même, une illustration des crises résultant de la mauvaise gouvernance des ressources naturelles en Afrique. Le Nord-Kivu, une région stratégique de ce pays, contient « un mineraï très stratégique », (K. Inana, 2013) notamment le coltan, utilisé dans l’électronique et le colbat indispensable pour les batteries, et dont l’exploitation est assurée « d’une manière illicite par un financier de la guerre de l’Est de nationalité allemande », (K. Inana, 2013). La rareté du mineraï à exploiter avec ses avantages économiques est bien ce qui va alimenter la permanence de ce conflit. Dans la perception de Inana, les multinationales qui s’intéressent à cette matière brute se sont investir un peu plus dans le financement du M23. Au fond, c’est une guerre économique liée à la gestion opaque des ressources naturelles mais aussi à la mise en place d’une politique d’exclusion et de discrimination sociale par le gouvernement congolais vis-à-vis des populations Tutsis d’origine Rwandaise. Ce dernier fait sera l’une des raisons fondamentales pour laquelle le président Rwandais s’invitera dans la guerre au Congo. Le mutisme de la communauté internationale dans le règlement efficient de ce conflit légitime, de facto, l’assertion selon laquelle « Kagamé est soutenu par des forces extérieures, notamment des sociétés multinationales qui, aujourd’hui, ne jurent que par la poursuite de la guerre dans la partie Est afin qu’ils continuent d’exploiter illicitemen t des ressources naturelles de la République Démocratique du Congo », (K. Inana, 2013). Il est donc évident que la guerre se nourrit des indélicatesses de la gouvernance de l’État congolais.

Que ce soit le conflit armé entre le MEND et le gouvernement nigérian, le M23 et les Forces Armées de la République Démocratique du Congo, les motivations et les enjeux demeurent identiques : une redistribution inéquitable des prébendes liées à l’exploitation des richesses

naturelles de ces États. Dès lors la nécessité d'une gouvernance équitable fondée sur la recette s'avère comme une nécessité pour améliorer la gouvernance et gérer ces conflits permanents.

3. VERS UNE GOUVERNANCE ÉQUITABLE : PERSPECTIVES MARXISTES ET LIMITES

Si la pensée marxiste propose une grille d'analyse féconde pour envisager une gouvernance équitable, fondée sur la justice sociale et la redistribution des ressources, elle présente néanmoins certaines limites, notamment dans sa prise en compte des dimensions culturelles, identitaires et religieuses, qui conditionnent profondément la réalité politique et sociale des sociétés africaines.

3.3.1. Réforme des structures de pouvoir : que propose la pensée marxiste ?

La question de la redistribution des richesses constitue un facteur essentiel dans l'amélioration de la gouvernance des États africains. Dans une perspective marxiste, cette réforme est salutaire pour juguler les inégalités sociales et amenuiser l'intensité des conflits entre les classes sociales. Cependant la réforme que propose le marxisme est plus radicale et s'inscrit dans une dynamique de dépérissement de l'État. Ce dernier, conçu comme un outil à la disposition de la classe dominante, est appelé à l'évanouissement pour laisser apparaître une nouvelle forme de société exempt de toute domination, d'exploitations et d'arraisonnement. Sa vocation n'est nullement subordonnée à établir la justice et l'ordre social, mais « bien plutôt, un produit de la société à un stade déterminé de son développement ; il est l'aveu que cette société s'empêtre dans une insoluble contradiction avec elle-même ; s'étant scindée en opposition inconciliables qu'elle est impuissante à conjurer », (V. Lénine, 1917, p.14).

L'État apparaît aux yeux de Marx comme un organisme de domination de classe, un organisme d'oppression d'une classe par une autre. En Afrique, et plus précisément au Nigeria, le comportement du gouvernement vis-à-vis du MEND s'inscrit dans cette perspective marxienne. La réaction du gouvernement conformément à l'attaque menée par ce groupe contre les installations pétrolières des multinationales, le 13 septembre 2008 (C. Moustapha Fall, 2011, pp.443-444), corrobore l'idée marxienne selon laquelle l'État est un instrument de domination dont se sert les capitalistes pour exploiter et déposséder les classes inférieures.

La situation du Delta du Niger illustre de manière frappante les tensions entre l'exploitation des ressources naturelles, la responsabilité étatique et la justice sociale. Les populations autochtones, notamment les Ijaw et les Ogoni, se trouvent structurellement marginalisées dans le processus de distribution des revenus pétroliers, alors même que leurs terres sont profondément affectées par les déchets toxiques issus de cette exploitation. À cette injustice économique s'ajoute une carence manifeste en infrastructures sociales de base (routes, établissements de santé, écoles, accès à l'eau potable), souvent interprétée par les autorités comme des revendications sans fondement. Plutôt que d'imposer des sanctions aux multinationales responsables de graves atteintes à l'environnement, ou d'exiger d'elles une politique rigoureuse de responsabilité sociale et environnementale (RSE), l'État nigérian semble s'être engagé dans une stratégie de défense de ses propres intérêts, ainsi que de ceux de ses partenaires économiques. Une telle orientation politique confirme la pertinence de la critique marxienne de l'aliénation : dans un contexte capitaliste néocolonial, les communautés locales perdent non seulement le contrôle de leurs ressources naturelles, mais aussi la maîtrise de leur devenir collectif. La richesse générée par le sous-sol nigérian devient alors le privilège d'une élite politico-économique, au détriment des populations les plus exposées aux externalités négatives de cette exploitation.

Or, la solution pour endiguer cette crise devrait être davantage démocratique que simplement réactive. En réalité, les attaques du MEND trouvent leur justification dans l'injustice liée à la redistribution des richesses, souvent accaparées par les élites politiques. Ce mode de répartition, guidé par une logique élitiste, révèle un grave déficit démocratique. Dans cette perspective, la démocratie participative, telle qu'envisagée par Karl Marx dans *La Guerre civile en France (1871)*, apparaît comme un facteur essentiel pour juguler les conflits en Afrique et améliorer la gouvernance. Elle suppose l'existence de procédures, d'instruments et de mécanismes permettant l'implication directe des citoyens dans la gestion des affaires publiques.

S'agissant du conflit opposant le MEND aux autorités nigérianes, une démarche plus constructive, fondée sur la recherche d'une solution durable, aurait été de proposer des normes contraignantes de responsabilité sociale et environnementale aux compagnies pétrolières. Cela aurait permis de réparer les injustices subies par les populations locales, tout en réformant les contraintes administratives afin de limiter les risques de dégradation de l'environnement, notamment de la faune et de la flore. Une telle approche, fondée sur la participation citoyenne et la

justice sociale, aurait été plus adaptée pour prévenir l'escalade du conflit et éviter les lourdes pertes économiques et matérielles pour toutes les parties impliquées.

Toutefois, une lecture strictement marxiste de la gouvernance en Afrique ne présente-t-elle pas certaines limites qu'il conviendrait de dépasser, afin de mieux appréhender la complexité des défis auxquels le continent est confronté ?

III.3.2. Limites d'une lecture purement marxiste

Si l'analyse marxiste met accent sur les rapports de production et les dynamiques économiques, elle tend, cependant, à négliger d'autres dimensions fondamentales telles que les défis culturels, identitaires et religieux, qui jouent un rôle déterminant dans l'amélioration de la gouvernance en Afrique. L'Afrique est un continent riche de sa culture, de son identité et de sa religion. Or, la religion constitue un facteur essentiel de légitimation de la souffrance des opprimés. Dans la perspective marxienne (*Philosophie du droit d'Hegel, 1844*), elle les invite à s'inscrire dans l'inaction contre l'ordre établi. Dans un tel contexte, elle ne peut véritablement apporter au défi d'une gouvernance méliorative pour l'Afrique. Cette conception marxienne, si elle a été élaborée dans un contexte sociologique propre à l'Occident, elle ne revêt pas toute sa légitimité en Afrique. La conception critique de Marx sur la religion était explicitement liée à celle pratiquée en Occident. L'Afrique ayant été colonisé a subi une importation de cette religion orientée vers un fatalisme absolu en vue d'emmener le peuple africain à accepter sa domination, son exploitation et la dépossession de sa richesse.

En clair, la religion constitue un puissant moyen pour restaurer la dignité humaine, pour mobiliser les Africains à l'action collective et à mieux conformer l'agir politique dans le sens du respect de la morale et de l'éthique. De ce point de vue, la vision péjorative de la religion que présente Marx dans la société occidentale est différente de celle des Africains. Les auteurs africains comme Kwame Bediako et Desmond Tutu ont inversé le rôle illusionniste du christianisme avec son versant aliénant pour dévoiler la spiritualité africaine dans sa dimension subversive, libératrice et profondément humaine. C'est donc une inversion de la théologie de la création qui incarne la prédestination de l'homme à l'inaction en une théologie de la rédemption

appelant à une transformation sociale du monde au regard des injustices observées dans la gouvernance sociale. Comme l'indique Rémi CHÉNO (2018, p. 628) :

Une théologie de la création considérera le contexte comme généralement bon où le Christ est déjà à l'œuvre. La révélation de Dieu survient dans le quotidien chez les gens ordinaires, le monde créé est sacrement de la révélation divine. L'existence humaine et la réalité divine sont en continuité l'une de l'autre. À l'opposé, pour les théologies de la rédemption, le monde réclame une transformation radicale, voire un remplacement complet, et le Christ doit être apporté à la culture. Le monde créé est une distorsion de la révélation divine parce que la différence qualitative entre Dieu et l'humanité est infinie.

À travers ce texte, Chéno montre la finalité de la nouvelle fonction de la religion, de nature rédemptrice que les théologiens africains substituent à la conception marxienne. En effet, la majorité des conflits qui surgissent en Afrique ne sont totalement pas d'ordre de la lutte des classes, mais des conflits culturels, ethniques etc. Dans un tel contexte, la construction de l'autorité, la gestion des conflits, ou même la légitimité du pouvoir dépendent souvent de ces références culturelles. Ce qui entérine les limites de la recette marxienne dans l'amélioration qualitative de la gouvernance en Afrique.

Au-delà de la diversité culturelle et de la religion — qui constituent des éléments essentiels pour l'amélioration de la gouvernance en Afrique —, la nécessité d'éduquer les citoyens africains à un usage éthique et responsable du budget public devient impérieuse. Certes, Karl Marx évoque dans son projet communiste la question de la gestion collective des ressources, fondée sur la justice sociale. Cette orientation vise à dépasser la logique capitaliste d'appropriation privée et d'accumulation illimitée, en instituant un mode de répartition égalitaire où les moyens de production sont placés au service de l'intérêt général. Une telle conception, qui articule justice sociale et émancipation humaine, ouvre la possibilité d'une gouvernance démocratique des ressources, condition indispensable à l'abolition de l'exploitation et à la reconnaissance effective des droits fondamentaux. Toutefois, dans de nombreux États africains, les budgets alloués aux ministères, aux collectivités territoriales ou aux projets de développement sont souvent exécutés dans l'opacité, sans véritable contrôle citoyen. Cette mauvaise gouvernance financière contribue

ainsi à freiner durablement le développement, en privant les populations des services de base et des infrastructures nécessaires à leur épanouissement.

De plus, l'initiation à la pensée critique du peuple africain constitue également un outil de gouvernance capable d'emmener le peuple à être plus regardant sur la gestion des affaires publiques par les administrateurs publics et de participer à l'amélioration de la gouvernance des derniers publics.

CONCLUSION

En définitive, la pensée marxiste, bien qu'issue d'un contexte historique et culturel différent, offre des outils conceptuels puissants pour analyser les dynamiques de gouvernance en Afrique. En mettant en lumière les logiques d'exploitation, de domination et d'inégalités structurelles, elle permet de dévoiler les mécanismes profonds qui freinent le développement équitable des sociétés africaines, mais aussi de comprendre comment il est possible d'orienter la gouvernance en vue de surmonter les obstacles qui entravent le développement de l'Afrique. À travers la critique des rapports de classes, de la concentration du pouvoir entre les mains des élites, et de la confiscation des richesses par une minorité, plus précisément avec le cas du conflit entre le MEND et le gouvernement nigérian, le M23 et la FARDC en République démocratique du Congo, le marxisme a permis de proposer une lecture lucide des échecs de la gouvernance actuelle et d'en proposer des alternatives pour une gestion méliorative des affaires publiques.

Loin d'être une idéologie dépassée, le marxisme constitue donc aujourd'hui encore un cadre analytique pertinent pour penser l'amélioration des politiques publiques africaines. En intégrant une réflexion sur la redistribution des ressources, la justice sociale, la responsabilisation des gouvernants et la participation des citoyens, cette approche peut inspirer une réforme profonde des structures étatiques. Loin d'appeler à une reproduction mécanique du modèle marxiste, il s'agit d'en tirer des principes critiques et éthiques capables de nourrir une gouvernance plus juste, plus démocratique et plus tournée vers le bien commun en Afrique.

Bibliographie

- ALLARD, J. (2019). *Compte-rendu d'une guerre du pétrole saccadée au Nigeria.* Perspectives Monde. [En ligne]. Disponible sur : <https://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAnalyse/957>
- AMIN, S. (1973). *Le développement inégal.* Paris: Les Éditions de Minuit.
- BLUM, F. (2018). *Marx en Afrique francophone.* Paris: La Découverte.
- BRASSEUL, J. (2020). *Petites histoires des faits économiques. Des origines à nos jours.* Paris: Collection.
- CHÉNO, R. (2018). *Théologie contextuelle africaine et pluralisme post-moderne.* Le Caire : Institut dominicain d'études orientales.
- CISSÉ, M. F. (2011). « Exploitation du pétrole et rebellions dans le delta du Niger ». *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°255, pp. 443-444.
- DJANGO, K. (2021). « Classes et inégalités sociales chez Marx ». *Revue Internationale de Linguistique Appliquée, de Littérature et d'Éducation*, pp. 1-13.
- INANA, K. (2013). *Congo-Kinshasa: Rutshuru/Nord-Kivu - Pico Mwepu, "le minerai l'weshite exploité illicitement par les multinationals".* [En ligne]. Disponible sur : <https://fr.allafrica.com/stories/201310220483.html>
- KONAN, K. C. (2024). *Les droits de l'homme chez Karl Marx et Guy Haarscher: la crise de l'humanisme en question.* Bouake: Université Alassane Ouattara.
- MARX, K. (1843). *Critique de la philosophie du droit de Hegel.* Paris: Gallimard.
- MARX, K. (1859). *Contribution à la critique de l'économie politique.* Paris: Éditions Sociales.
- MARX, K. (1867). *Le Capital*, Livre I. Paris: Éditions Sociales.
- MARX, K. & ENGELS, F. (1938). *Le Manifeste du Parti communiste.* Paris: Bureau d'Édition.
- RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE EN AFRIQUE. (2019). [Rapport].
- RODNEY, W. (1972). *How Europe Underdeveloped Africa.* London: Bogle Ouverture.